

Ndiaye court ventre à terre pour pourrir l'école privée sous contrat

écrit par Christine Tasin | 18 avril 2023



«À défaut de pouvoir améliorer le sort de tous, il pointe du doigt les écoles qui échappent encore à la catastrophe et s'échinera à détruire méthodiquement tout ce qui leur permet de tirer leur épingle du jeu.»
Seventyfour / stock.adobe.com



«À défaut de pouvoir améliorer le sort de tous, il pointe du doigt les écoles qui échappent encore à la catastrophe et s'échinera à détruire méthodiquement tout ce qui leur permet de tirer leur épingle du jeu.»
Seventyfour / stock.adobe.com

Je vous avais parlé il y a deux mois des projets démoniaques de Ndiaye-Macron.

[...]

-Il faut plus d'élèves boursiers dans les établissements privés. L'histoire ne dit pas si Ndiaye oubliera l'école alsacienne où sont ses propres enfants dans la liste des établissements à rééduquer.

-Il faut supprimer toutes les sections d'excellence, à savoir les sections internationales (européennes aussi je suppose) des villes, quartiers... "normaux" pour les transporter dans les territoires perdus de la République Na ! Ça leur apprendra le vivre ensemble, aux De Souche privilégiés ! L'histoire ne dit pas non plus si Ndiaye et les enfants de la Macron pousseront l'abnégation jusqu'à inscrire leur progéniture dans un lycée bien pourri de Seine Saint-Denis pourvu tout à coup d'une section internationale.

Réalisation et conséquences

– Il va falloir obliger les établissements privés à accueillir sans choisir... Il va donc falloir revoir les contrats des établissements sous contrat... Vous voulez qu'on continue de payer vos enseignants ? Alors va falloir accueillir les racailles vous aussi et en faire façon

[...]

<https://resistancerepublicaine.com/2023/02/24/votre-gosse-est-brillant-il-ira-etudier-en-territoire-perdu-de-la-republique-ca-lui-fera-les-pieds/>

Eh bien c'est fait. Au nom d'un ignoble chantage et au mépris de la loi votée, Ndiaye ordonne aux chefs d'établissement du privé sous contrat d'accueillir un bon pourcentage de racailles, d'illettrés, de non francophones, de personnes refusant de s'assimiler, de migrants sans doute dans la foulée... C'est ça ou la fin des subventions. Et Ndiaye de se torcher avec la loi de 1992.

On se demande bien pourquoi il y a eu tout ce cirque autour de la retraite, votées ou pas votées, ratifiées ou pas, Macron joue à Louis XIV. "Nous voulons"...

Une raison de plus de descendre dans la rue, de faire la révolution... non ?

Ecoles privées: «Pap Ndiaye s'en prend au dernier secteur de l'éducation encore debout»

FIGAROVOX/TRIBUNE – Dans une interview accordée au Figaro le 13 avril dernier, Pap Ndiaye disait attendre un engagement chiffré des écoles privées en termes de mixité sociale. L'enseignante Lisa Kamen-Hirsig y voit un basculement

dissimulé dans une logique de quotas ainsi qu'une atteinte à la liberté de l'enseignement privé.

Lisa Kamen-Hirsig est enseignante et chroniqueuse.

Dans [une interview accordée au Figaro](#) le 13 avril dernier, Pap Ndiaye dit attendre un engagement des écoles privées en termes de mixité sociale.

Mais qu'attend-il exactement et pourquoi cette urgence ? La publication, en octobre dernier, à la demande du tribunal administratif de Paris de l'indice de position sociale (IPS) a rendu fous les fonctionnaires de l'Éducation nationale. C'est pourtant à leur demande que la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a créé cet outil en 2016. Mais il a longtemps été tenu secret et ne servait qu'à décider du montant des aides accordées à chaque école. Calculé sur la base de critères tels que les professions et les catégories sociales (PCS) des parents, le type de loisirs auxquels s'adonne l'enfant, le nombre de livres dans son foyer etc. Il a révélé – Quelle surprise ! – que les enfants dont l'environnement était «favorable à l'apprentissage» se dirigeaient préférentiellement vers les bons établissements, souvent privés. Dingue, non ?

Fallait-il un indice pour réaliser cela ? Un indice d'autant moins fiable qu'il est calculé en fonction d'éléments discutables et d'un système de pondération très arbitraire : un élève dont la mère est enseignante et le père ingénieur se voit gratifié d'un généreux 179 alors qu'un autre, dont le père n'a pas souhaité renseigner sa profession et la mère est sans emploi récolte difficilement un 37. Cela signifie-t-il que l'un a cinq fois plus de chances de réussir ses études que l'autre ? Ou gagner cinq fois plus ? Ou rencontrer cinq fois moins de difficultés ? Nul ne peut répondre à ces questions, surtout pas ses commanditaires, mais maintenant que le grand public connaît l'existence de cet indice, Pap Ndiaye tient à montrer sa détermination : aucune inégalité ne résistera à son

règne ! À défaut de pouvoir améliorer le sort de tous, il pointe du doigt les écoles qui échappent encore à la catastrophe et s'échinera à détruire méthodiquement tout ce qui leur permet de tirer leur épingle du jeu. Il avait promis d'agir en janvier. [L'actualité sociale et politique](#) en a décidé autrement. Le printemps a réveillé ses ardeurs socialistes.

Comme il n'est pas encore question de contraindre par corps les individus à se rendre là où ils ne souhaitent pas aller, **Pap Ndiaye n'a d'autre possibilité que de menacer les établissements privés.**

Lisa Kamen

Mais comment obliger la fille d'un couple d'avocats d'affaires, passionnée de harpe et d'équitation à fréquenter une école de ZEP ? Comment l'empêcher de s'inscrire dans une école privée que ses parents lui offriront, très souvent d'ailleurs pour échapper à la sectorisation scolaire ? Comment permettre à des familles modestes d'accéder aux meilleures écoles ? Comme il n'est pas encore question de contraindre par corps les individus à se rendre là où ils ne souhaitent pas aller, **Pap Ndiaye n'a d'autre possibilité que de menacer [les établissements privés](#) qui ne montreraient pas leur bonne volonté de ne plus leur verser tout ou partie des subsides qu'ils reçoivent au titre de l'accord Lang-Cloupet de 1992.**

«Il ne doit pas s'agir d'un vague engagement mais d'un engagement avec pourcentages (...) **Il y aura bien des objectifs chiffrés progressifs. Ce protocole est pratiquement prêt**». Des pourcentages de pauvres ? d'illettrés ? [de minorités visibles](#) ? de gens de petite taille ? de bouddhistes ? Les écoles catholiques, puisque ce sont elles dont on parle, accueillent déjà des enfants d'autres confessions et ont leur lot de personnes handicapées ou d'enfants en échec scolaire. L'IPS révèle du reste que dans certaines régions ou certains

quartiers, ce sont elles qui accueillent majoritairement les élèves dits «défavorisés».

La fureur égalitaire conduit toujours à la restriction des libertés et aboutit systématiquement à des stratégies d'évitement et, par voie de conséquence, à moins d'égalité.

Lisa Kamen

Le ministre sait que ces mesures sont attentatoires à la liberté. Cela ne le dérange visiblement pas. Rien n'arrête l'égalitarisme. En revanche, a-t-il réalisé qu'il faisait le jeu des écoles hors contrat qui, elles, échappent totalement à ces contraintes ? Autrefois inaccessibles pour des raisons financières, elles sont en pleine expansion et se démocratisent grâce à des fondations, des mécènes et une saine gestion de leurs finances. A-t-il prévu de les interdire comme son prédécesseur l'a fait pour l'instruction en famille, soumise à tant de contraintes qu'elle en est devenue quasiment impraticable ? Ce serait lui prêter de mauvaises intentions d'autant qu'il scolarise ses enfants à [l'École alsacienne](#), école libre qui, à ce titre, ne sera pas assujettie à cette politique de quotas. On aurait pu d'ailleurs espérer qu'il entreprenne des réformes pour ces 80% de Français qui souhaiteraient avoir le choix du public ou du privé, du meilleur pour chacun de leurs enfants.

Mais une fois de plus, au lieu de privilégier la liberté, d'abolir la sectorisation, de restituer à chaque famille le montant correspondant à la scolarisation de ses enfants pour lui permettre de les inscrire dans l'école qui leur convient le mieux, au lieu de faire prévaloir le principe de subsidiarité dans la gestion du système scolaire en attribuant une réelle autonomie aux chefs d'établissements, au lieu d'autoriser les enseignants à passer du public au privé et inversement parce que les élèves méritent d'être instruits par les meilleurs, partout, le ministre décide de montrer ses

muscles et de contraindre des établissements à accueillir des élèves qualifiés de «défavorisés». De force. Le ministre refuse d'admettre que l'école ne peut pas tout, même s'il arrose les écoles de pauvres et met à la diète les écoles de riches. La seule question qu'il devrait se poser ainsi que ses collègues du gouvernement est celle des raisons de la multiplication de ces publics dits défavorisés. Il décide d'appliquer partout des recettes qui n'ont fonctionné nulle part. La fureur égalitaire conduit toujours à la restriction des libertés et aboutit systématiquement à des stratégies d'évitement et, par conséquent, à moins d'égalité.

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/ecoles-privees-pap-ndiaye-s-en-prend-au-dernier-secteur-de-l-education-encore-debout-20230414>